



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Mutation  
**Date de publication:** SHAB - 17.05.2019  
**Numéro de publication:** HR02-1004632985  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation SWISS-VENTIL SA, Cheseaux-sur-Lausanne

SWISS-VENTIL SA  
Route de Genève 40  
1033 Cheseaux-Lausanne  
**IDE:** CHE492300788

**Forme juridique:** Société anonyme  
**Siège:** Cheseaux-sur-Lausanne

Jusqu'ici

sur le territoire suisse: travaux de tôlerie, de mécanique et de serrurerie relatifs au domaine de la ventilation; fabrication et conception de tous réseaux de gaines de distribution d'air, de gaines techniques et d'accessoires; commerce de tous produits qui touchent le domaine (pour but complet cf. statuts).

SWISS-VENTIL SA, à Cheseaux-sur-Lausanne, CHE-492.300.788 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 3 avril 2019. Nouveau but: sur le territoire suisse: travaux de tôlerie, de mécanique et de serrurerie relatifs au domaine de la ventilation; fabrication et conception de tous réseaux de gaines de distribution d'air, de gaines techniques et d'accessoire; commerce de tous produits qui touchent le domaine; peinture en bâtiment et commerce de produits y relatifs (pour but complet cf. statuts). Gün David n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Les administrateurs Sahingöz Mehmet et Ozcan Cemal signent désormais collectivement à deux avec le/la secrétaire. Nouveaux administrateurs: Tuculescu-Rachez Anca, de Lausanne, à Cheseaux-sur-Lausanne, avec signature collective à deux, secrétaire, et Marcu Cornel, de Roumanie, à Rolle, avec signature collective à deux avec le/la secrétaire.

Registre journalier no 8800 du 14.05.2019  
Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

### Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 19.12.2013  
La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.  
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.